



BRÈVE INFORMATION

Fais entendre ta voix ! Vote consultatif des jeunes de 16 à 17 ans

Nyon, le 16 octobre 2024

La Ville offre la possibilité aux jeunes dès 16 ans de participer aux votations de manière consultative. L'occasion pour eux de s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent et de pouvoir mieux appréhender le système démocratique suisse à leur majorité.

Les jeunes sont invités à saisir cette opportunité et à faire entendre leur voix lors de la prochaine votation fédérale qui aura lieu dimanche 24 novembre 2024. Pour obtenir leur matériel de vote, il leur suffit de remplir un formulaire en ligne sur nyon.ch/votations-jeunes d'ici au vendredi 25 octobre.

Les résultats du scrutin seront communiqués sur nyon.ch.

En parallèle, la Ville collabore avec l'Etablissement secondaire de Nyon-Marens, afin d'informer et de sensibiliser les élèves à leurs futurs droits et devoirs civiques.

Contacts presse

M^{me} Stéphanie Schmutz, Municipale chargée du Service de la cohésion sociale,
079 484 99 82

M^{me} Anne-Catherine Crisinel Merz, Cheffe de service suppléante, Service de la cohésion sociale, 078 682 72 97